

#Fiche Info n°13

Les comportements qui sauvent

Adoptons les comportements qui sauvent

Chaque année, 1 personne sur 5 est victime d'un accident de la vie courante (chutes, suffocations, noyades, intoxications ou accidents causés par le feu...).

50 % des accidents se produisent à la maison.

On compte 20 000 décès, soit 6 fois plus que sur la route.

Tout individu rencontre des risques de différentes natures au cours de sa vie. Il ne sait pas toujours quels comportements adopter, comment s'en protéger, et réduire les effets collatéraux. Les accidents de la vie courante surviennent en majorité dans un environnement familial, en présence de proches. **Se former aux gestes de premier secours est un geste fort pour ceux qui nous entourent.**

Être capable d'agir en situation d'urgence, c'est savoir maîtriser les bons gestes, et dans certains cas, être en mesure de sauver une vie.

#GESTESQUISAUVENT
ADOPTONS LES COMPORTEMENTS QUI SAUVENT
GRANDE CAUSE NATIONALE EN 2016

LE CITOYEN
1^{ER} MAILLON DE LA CHAÎNE DE SECOURS

MOBILISATION CITOYENNE POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES ET L'ACTION DE SECOURS

-  **Initiation aux gestes et comportements qui sauvent**
-  **Sensibilisation et formations aux premiers secours**
-  **Prévention du risque et comportements en cas d'incendie**
-  **Prévention et comportements en cas de risques majeurs et d'accidents de la vie courante**

➔ POUR INCITER CHACUN À DEVENIR ACTEUR DE SA PROPRE SÉCURITÉ

Personnellement , vous êtes un sauveteur potentiel

Suivre une formation aux premiers secours ou de secouriste vous apprend à bien réagir face aux situations d'urgence (personne victime d'étouffement, de saignement, de malaise, d'inconscience, d'arrêt respiratoire, ou de traumatismes graves). Être acteur de sa propre sécurité, c'est savoir anticiper, éviter, réagir, et connaître les bons réflexes pour ne pas être démuni face à une urgence ou à un risque.

Des sessions sont organisées sur l'ensemble du territoire français notamment en Lot-et-Garonne. Elles ne donnent pas lieu à la délivrance d'un diplôme mais chaque participant reçoit une attestation délivrée par le formateur au nom du préfet.

Si vous souhaitez des informations ou suivre une formation complète, en Lot-et-Garonne, vous pouvez prendre attache auprès de ces services :

- **Service départemental d'incendie et de secours** : 05.53.69.24.56. -
infopref@sdis47.fr
<https://www.sdis47.fr/un-sdis-citoyen/la-sensibilisation-aux-gestes-qui-sauvent/>
- **Délégation départementale de la Croix-Rouge** : 05.53.96.84.23
<https://www.croix-rouge.fr/Annuaire/DELEGATION-TERRITORIALE-DU-LOT-ET-GARONNE5>
- **Association départementale de protection civile** : 05.53.87.59.24. -
adpc47@orange.fr
<https://www.protection-civile.org/lot-et-garonne>

Les gestes qui sauvent :

#GESTESQUISAUVENT
ADOPTONS LES COMPORTEMENTS QUI SAUVENT

EN 2016

INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT

PLUS DE 102 000
PERSONNES ONT SUIVI L'INITIATION AUX PREMIERS SECOURS

8000
SESSIONS DE 2H ORGANISÉES

OBJECTIFS
Acquérir les 1^{ers} gestes de secours, alerter, masser, défibriller, arrêter une hémorragie



PSC1 (PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES NIVEAU 1)

+ 15%
DE LA POPULATION FORMÉE AUX PREMIERS SECOURS

Formation de 8h dispensée par les pompiers, la Croix-Rouge ou la Protection civile

OBJECTIFS
Porter assistance
Réaliser les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse



Quelle que soit la situation d'urgence, il est important d'évaluer correctement la situation et de réaliser les gestes de premiers secours de manière appropriée. Voici les grandes étapes pour porter secours :

1. Sécurisez le lieu de l'accident et les personnes impliquées

- Évaluez les conditions de sécurité, **vérifiez qu'il n'existe aucun danger supplémentaire pour les victimes** (circulation, incendie, électricité...).
- **N'approchez le lieu de l'accident que si cela ne présente aucun risque pour vous.** Dans la mesure du possible, assurez la sécurité des victimes et des autres personnes présentes.
- Si la situation est dangereuse et si vous ne pouvez agir sans prendre de risque, **alertez les services d'urgence.** Établissez un périmètre de sécurité autour du lieu de l'accident en attendant l'arrivée des secours.

2. Appréciez l'état de la victime

- La première chose à faire quand on est le témoin d'un accident est de **s'assurer que la victime est en sécurité, en lieu sûr et d'apprécier son état de conscience**, en vérifiant que la personne respire normalement et en posant des questions simples comme : « Vous m'entendez ? » ou « Pouvez-vous me serrer la main ? ».

- Si la victime ne répond pas ou qu'elle ne réagit pas, il n'y a plus une minute à perdre : elle est inconsciente. **Demandez de l'aide.**

3. Alerte les services d'urgence :

- **Appelez immédiatement une équipe de secours médicalisée** à l'aide d'un téléphone et **indiquez l'état de la victime, et l'emplacement exact où vous vous trouvez.**
- **Dispensez les gestes de premiers secours de façon calme et non précipitée.**

Rappel des numéros indispensables :

Le **18** : les sapeurs-pompiers pour tout problème de secours, notamment accident, incendie.

Le **15** : le Samu pour tout problème urgent de santé, c'est un secours médicalisé.

Le **17** : la police ou la gendarmerie pour tout problème de sécurité ou d'ordre public.

Le **112** : numéro d'appel unique des urgences sur le territoire européen, recommandé aux étrangers circulant en France et aux Français circulant à l'étranger.

Le **115** : le Samu social pour toute personne qui présente une détresse sociale comme les personnes sans domicile ou sans abri et exposées aux intempéries.

Plus d'infos :

<https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-publications/Archives-infographies/Engagement-citoyen/Engagement-citoyen/Adoptons-les-comportements-qui-sauvent-grande-cause-2016#fermer>

<https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Les-gestes-qui-sauvent>

